

Ferme bocagère de la Chauffetière

Un site unique à préserver



Réserve naturelle d'émotions pures

FERME BOCAGÈRE
DE LA CHAUFFETIÈRE



Réserve
naturelle régionale
PAYS DE LA LOIRE



Un abri pour la vie sauvage

La diversité des milieux et des habitats, exploités ici durablement, sert d'écrin à une vie animale et végétale foisonnante.

En l'état actuel des connaissances, le site accueille :

- **265 espèces végétales** dont certaines, caractéristiques des boisements humides (*l'isopyre faux-pigamon* par exemple) et des prairies humides (*fritillaire pintade*, *pigamon jaune*...) ou sèches (*orchis brûlé*, *orpin rougeâtre*), sont menacées, voire protégées.
- **267 espèces animales** dont 38 sont considérées comme remarquables. Ainsi, la *cordulie métallique* (libellule), le *martin pêcheur* d'Europe ou encore le *campagnol amphibie* fréquentent régulièrement le ruisseau des Robinets et son affluent. Les vieux arbres des haies bocagères accueillent quant à eux trois coléoptères xylophages* protégés (le *grand capricorne*, le *lucane cerf-volant*, la *rosalie des Alpes*), ainsi qu'une fragile population de *chouettes chevêches*. Enfin, six espèces d'amphibiens ont été dénombrées dans les mares du site, parmi lesquelles le *triton crêté*.

À noter qu'avec 27 espèces, la quasi-totalité des mammifères typiques du bocage sont présents sur la réserve : chauve-souris, hermines, genettes, et bien d'autres...

* qui se nourrissent de bois.



Chouette chevêche

* Qu'est-ce qu'un bocage ?

Élément structurant du paysage, le bocage regroupe un réseau de haies connectées, reliant prairies, mares, bois, landes et terres cultivées. Il offre à de nombreuses espèces animales et végétales des corridors de dispersion importants.

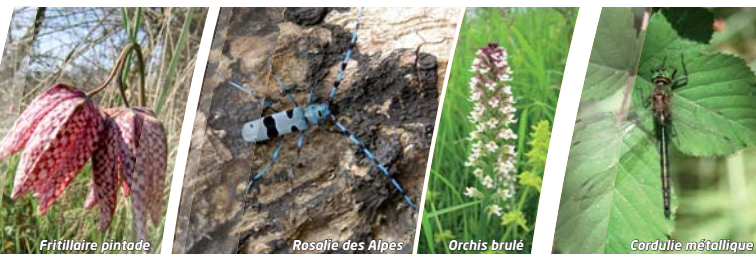
Totalement façonné par l'homme, le maillage bocager a subi une forte régression à partir des années 50 du fait de l'évolution des pratiques agricoles (moins 50% en Pays de la Loire). Les haies ont été arrachées au profit de plus grands espaces cultivables, de clôtures artificielles ou ont été abandonnées faute d'entretien traditionnel comme la *taille en arbre têtard**, le *plissage**, etc. Aujourd'hui, de nombreuses structures publiques et associatives se mobilisent pour préserver ces espaces remarquables.

La Chauffetière La ferme où le bocage est roi

Avec ses 30 hectares situés sur la commune de Drain, au sud-ouest du Maine-et-Loire, la Chauffetière est une ferme de coteaux typiques du relief accidenté des Mauges. Prairies humides le long du ruisseau des Robinets, coteaux secs et plateaux cultivés constituent la mosaïque de milieux de ce site particulièrement bien conservé.

C'est dans ce paysage cher au poète Joachim du Bellay que renaît, grâce à la volonté d'un homme, ce lieu préservé. La ferme bocagère de la Chauffetière bénéficie en effet, depuis 1990, de toutes les attentions de son propriétaire, Sylvain Aubry, soucieux d'en assurer la mise en valeur. Ainsi, les bâtiments, intérieurs et extérieurs, ont été rénovés dans le respect de l'architecture d'origine. Une activité agricole permanente, respectueuse de l'environnement, a été maintenue : cultures biologiques sans utilisation de produits de synthèse, élevage de chevaux pottoks - poneys d'une robustesse légendaire - et de moutons sur prairies naturelles. Enfin, ce sont plus d'un kilomètre de haies, ainsi qu'une centaine de chênes et de frênes, qui ont été replantés avec le concours de l'association Mission Bocage afin de restaurer le maillage bocager.

* La **taille en arbre têtard** consiste à supprimer tous les 7 à 15 ans l'ensemble des branches d'un arbre de façon à n'en conserver que le fût et favoriser la pousse de rejets ; cela permet aux agriculteurs de disposer d'une réserve régulière de bois pour le chauffage et de fourrage pour leurs animaux. Quant au **plissage**, il s'agit d'entailler les troncs des arbustes d'une haie vive, pour ensuite les plier et les tresser ; la croissance naturelle fait le reste et la barrière ainsi obtenue est particulièrement résistante et infranchissable.



Fritillaire pintade

Rosalie des Alpes

Orchis brûlé

Cordulie métallique

L'histoire d'une rencontre

C'est en 1990 que l'actuel propriétaire, Sylvain Aubry, a fait l'acquisition de la Chauffetière sur un véritable coup de cœur pour le paysage et la quiétude des lieux. Il en assure depuis l'exploitation et l'entretien, et en a fait sa résidence principale. Intéressé depuis sa jeunesse par la protection de la nature et par l'écologie, l'homme a été séduit par le bocage bien conservé de la Chauffetière et s'est engagé avec énergie dans la création de cette Réserve naturelle régionale.

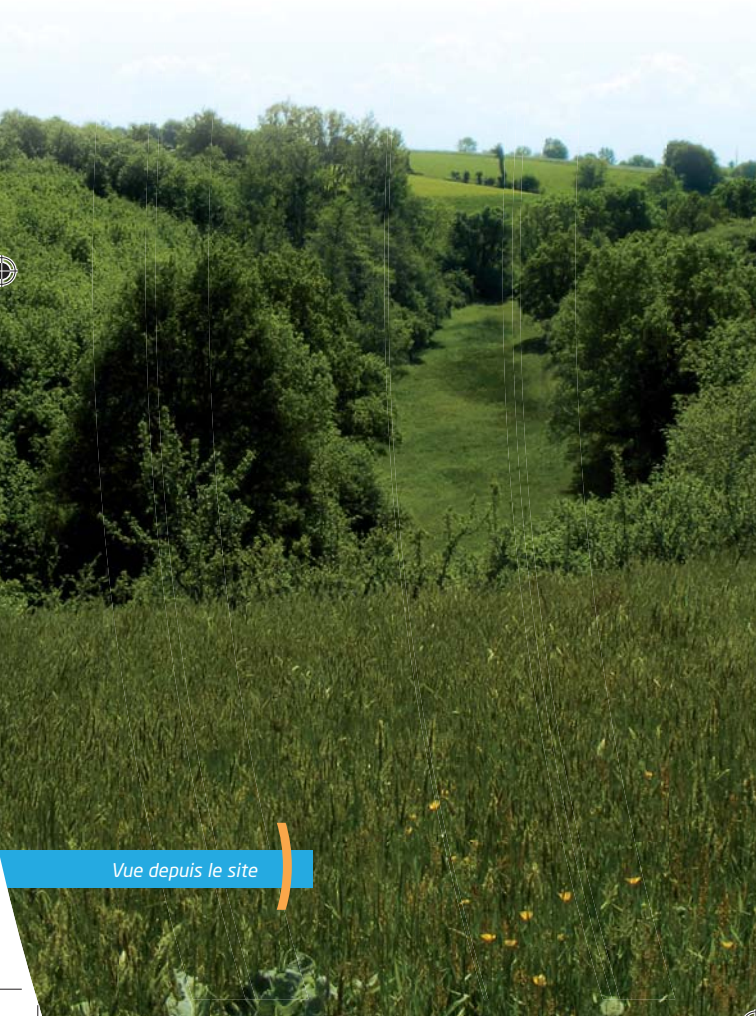
« L'idée d'allier exploitation modérée et extensive d'une ferme et mise en valeur du milieu bocager m'est apparue évidente, affirme-t-il. Je souhaitais conserver le caractère agricole du lieu, tout en privilégiant l'entretien du bocage et en créant un milieu de qualité. Pour maintenir à long terme une activité agricole respectueuse de l'environnement et du cadre bocager actuel, il me semblait nécessaire de l'inscrire dans le cadre d'une gestion durable de l'espace. »

Il a été accompagné dans la démarche de classement en RNR par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire et Mauges et l'association Mission Bocage, mais également par Florent Auneau qui a initié les premières études à partir de 2003 et assure désormais la cogestion du site.

Territoire d'expérimentation

La mise en œuvre du programme d'actions de la Réserve naturelle régionale de la ferme de la Chauffetière vise à préserver le patrimoine bocager identitaire des Mauges et à mettre en valeur le capital naturel et paysager du site. La réserve doit également constituer un lieu d'expérimentation et de recherche appliquée permettant de promouvoir de nouvelles pratiques de gestion, économiquement viables et respectueuses des intérêts biologiques (entretien ajusté des ligneux, agroforesterie...).

Le Conseil régional des Pays de la Loire a décidé du classement de la ferme bocagère de la Chauffetière en Réserve naturelle régionale fin 2008. La Région assure un accompagnement technique et financier à hauteur de 50% du coût de certaines actions menées dans le cadre du plan de gestion.



Vue depuis le site

Des actions concrètes pour l'avenir du site



La ferme bocagère de la Chauffetière est constituée d'une mosaïque de milieux qu'il s'agit de préserver et de mettre en valeur par une gestion traditionnelle et raisonnée. Le plan de gestion, prévu dans le cadre du label Réserve naturelle régionale, a ainsi établi quatre priorités :

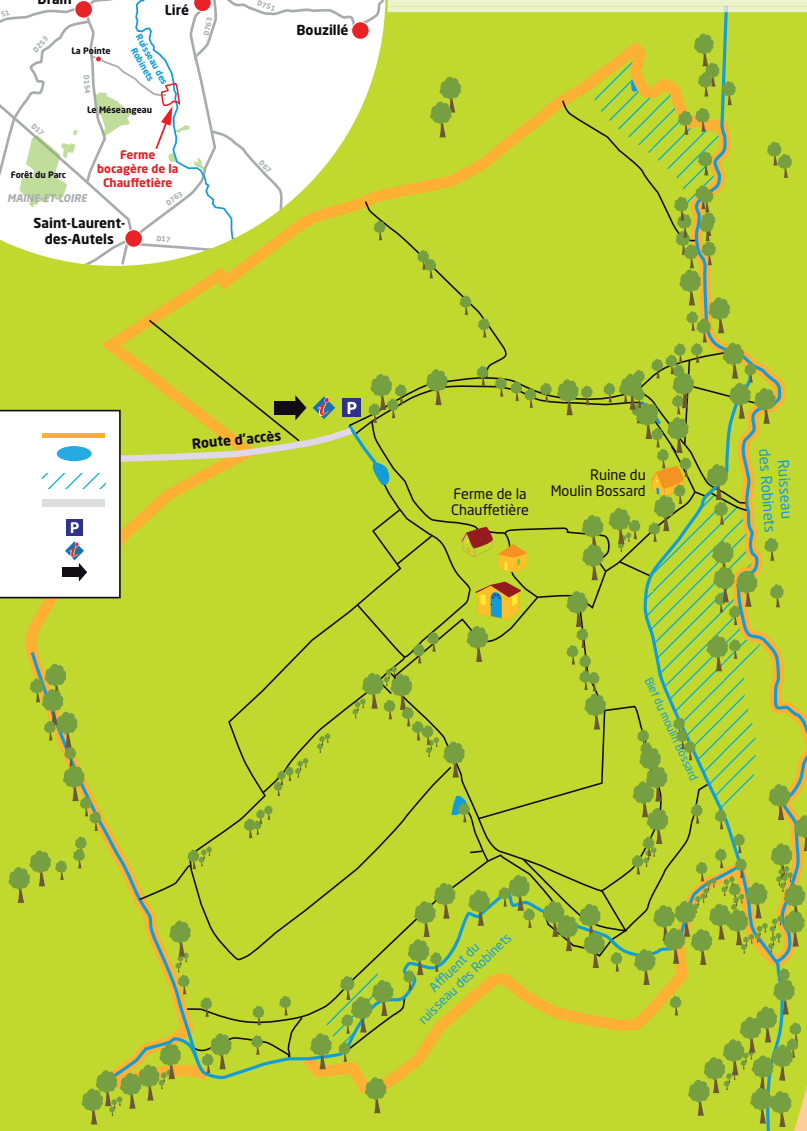
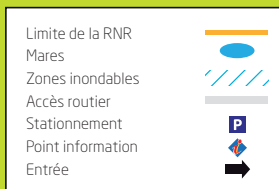
- **Le bocage** : restauration et entretien, suivant des techniques traditionnelles, du linéaire de haie, véritable identité paysagère du site (taille de 360 arbres têtards, création de plesses, plantation de vergers, etc).
- **Les prairies** : entretien par fauche et pâturage ovin et équin, maîtrise des ronciers.
- **Les zones humides** : restauration, entretien des mares et fossés existants, habitats naturels pour de nombreuses espèces remarquables.
- **La formation et l'expérimentation professionnelle** : accueil de petits groupes (scolaires, étudiants/stagiaires, techniciens et élus) qui ont d'ores et déjà activement participé à la valorisation du site.
- **La sensibilisation du public** aux actions de préservation et de valorisation d'une nature ordinaire.

Taille en plesse





La ferme de la Chauffetière est longée par le ruisseau des Robinets, affluent de la Loire qu'il rejoint à quelques kilomètres de là, à hauteur d'Ancenis. Cette connexion directe avec la vallée de la Loire explique, en partie, la présence sur le site d'un patrimoine naturel riche et diversifié. Le ruisseau des Robinets fait ainsi office de véritable corridor écologique entre le fleuve et les plateaux des Mauges.



Pendant votre découverte de la ferme, veillez à respecter ces quelques recommandations. Par votre action, vous contribuez ainsi à la préservation des espèces et des milieux.

Sont notamment interdits :

- la circulation des véhicules à moteur (sauf autorisation spéciale)
- l'introduction et la cueillette des végétaux
- le dérangement des animaux et la destruction de leurs couvées
- le camping
- les dépôts d'ordures et de débris
- la circulation des personnes en dehors des sentiers balisés

Des visites de cette propriété privée peuvent être organisées (se renseigner au 02 40 98 22 71 ou au 02 40 71 83 90 ou au 06 81 79 85 95)



0 100 m

« Avec les Réserves naturelles régionales, la Région contribue à la préservation de la biodiversité. »

Jacques Auxiette

Président du Conseil régional des Pays de la Loire

Les milieux naturels des Pays de la Loire sont d'une grande variété et d'une étonnante richesse. Particulièrement sensibles à l'activité humaine, ils doivent être protégés sans plus attendre pour qu'aujourd'hui et demain nous puissions vivre dans un environnement préservé, inépuisable source d'émotions.

La Région des Pays de la Loire a en conséquence entrepris une politique globale et innovante de préservation de la biodiversité. Elle entend attribuer le label RNR aux territoires engagés dans une démarche concertée de préservation et de gestion de sites offrant un réel intérêt en matière de faune, de flore, de patrimoine géologique ou paléontologique. L'attribution de ce label s'accompagne d'un suivi technique de la Région qui peut financer jusqu'à 50 % des actions entrant dans le cadre du plan de gestion du site.

Par cette démarche citoyenne et de concertation avec les acteurs du terrain, la Région devrait soutenir, à terme, un réseau d'une vingtaine de Réserves naturelles régionales.

Réseau des RNR en Pays de la Loire au 1^{er} janvier 2009



Toutes les infos sur les Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire sur :

www.paysdelaloire.fr

l'esprit grand ouvert



Conseil régional des Pays de la Loire - Hôtel de Région - 1, rue de la Loire - 44966 NANTES cedex 9 - Tel : 02 28 20 54 92 - Fax : 02 28 20 50 05
Directeur de la publication : Jacques AUXIETTE - Co-directeur de la publication : Dominique ROYNETTE - Coordination : Direction de la communication
Crédits photos : F. Auneau, Fédération régionale des chasseurs, Région des Pays de la Loire / P-B. Fourny, Ligue pour la protection des oiseaux / E. Beslot, Conservatoire botanique national de Brest / J. Le Bail, GREZIA / N. Levêque, DR.

Conception graphique : Latitude - Impression : Grenier - mai 2009 - Imprimé sur papier recyclé